



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITEDEGESTIONDEPASSATIONDESMARCHESPUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01-HCC/PRMP.25

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 20/01/2025 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 22/01/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. La HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour "Fournitures des produits pharmaceutiques [à commandes]" constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30,35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAHOLIARIMAMY Abidaly
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Haute Cour Constitutionnelle

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à la Haute Cour Constitutionnelle, rue Rabobalahy, Ambohidahy, nouveau bâtiment 1er étage, bureau de la PRMP au plus tard le 03/03/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un millions sept cent mille Ariary (Ar1 700 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à Antananarivo, le 30/01/2025



La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

RAHOLIARIMAMY Abidaly